



Paris, 29 juin 2017

Résultats de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2017

Les actionnaires de la société AB Science se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, le mercredi 28 juin 2017, à 16 heures 00 au cabinet d'avocats CVML, 91 rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris, sur convocation du Conseil d'administration.

Les actionnaires présents ou représentés possédaient ensemble 22 532 190 actions ordinaires et 40 865 810 voix, soit respectivement 54,27% du nombre total d'actions et 68,03 % des droits de vote.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées, à l'exception de la 22eme résolution qui a été rejetée.

Résolutions ordinaires :

Résolution	Résultat	Quorum	Nombre et % de voix favorables		Nombre de voix défavorables ou abstention
1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016	Approuvée	12 013 253	40 467 810	99.03%	398 000
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016	Approuvée	12 013 253	40 467 810	99.03%	398 000
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016	Approuvée	12 013 253	40 467 810	99.03%	398 000
4. Approbation des conventions règlementées	Approuvée	12 013 253	37 613 904	92.04%	3 251 906
5. Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Monsieur Alain Moussy, Président Directeur Général	Approuvée	12 013 253	37 600 714	92.01%	3 265 096
6. Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuable à Monsieur Alain Moussy en raison de son mandat de Président Directeur Général au titre de l'exercice 2017	Approuvée	12 013 253	37 618 787	92.05%	3 247 023
7. Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuable à Monsieur Denis Gicquel en raison de son mandat de Directeur Général Délégué au titre de l'exercice 2017	Approuvée	12 013 253	37 650 287	92.13%	3 215 523
8. Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions	Approuvée	12 013 253	37 480 743	91.72%	3 385 067

9. Ratification de la nomination et renouvellement du mandat d'un administrateur – Madame Christine Blondel	Approuvée	12 013 253	37 660 881	92.16%	3 204 929
10. Renouvellement du mandat d'un administrateur – Madame Brigitte Reverdin	Approuvée	12 013 253	37 633 442	92.09%	3 232 368
11. Nomination de Audit et Conseil Union en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de Groupe Conseil Union en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de SEGESTE et de Laflute Audit Associés	Approuvée	12 013 253	37 746 788	92.37%	3 119 022
12. Pouvoirs pour formalités	Approuvée	12 013 253	40 467 810	99.03%	398 000

Résolutions extraordinaires :

Résolution	Résultat	Quorum	Nombre et % de voix favorables		Nombre de voix défavorables ou abstention
13. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Approuvée	15 016 566	37 663 167	92.16%	3 202 643
14. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	Approuvée	15 016 566	37 625 807	92.07%	3 240 003
15. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de sociétés industrielles ou commerciales du secteur pharmaceutique/biotechnologique ou de fonds gestionnaires d'épargne collective de droit français ou de droit étranger investissant dans le secteur pharmaceutique/biotechnologique	Approuvée	15 016 566	37 425 207	91.58%	3 440 603
16. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie de placement privé	Approuvée	15 016 566	37 425 207	91.58%	3 440 603
17. Détermination du prix d'émission des actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription par offre au public ou par voie de placement privé, dans la limite annuelle de 10 % du capital	Approuvée	15 016 566	37 425 207	91.58%	3 440 603
18. Autorisation à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis à l'occasion d'une émission réalisée en vertu des treizième, quatorzième, quinzième et seizième résolutions	Approuvée	15 016 566	37 425 207	91.58%	3 440 603
19. Limitation globale des autorisations	Approuvée	15 016 566	38 190 282	93.45%	2 675 528

20. Autorisation consentie au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions de préférence convertibles en actions ordinaires au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux	Approuvée	15 016 566	37 828 179	92.57%	3 037 631
21. Délégation de compétence au Conseil d'Administration en vue d'augmenter le capital social par l'émission d'actions de préférence avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie de placement privé	Approuvée	15 016 566	37 827 825	92.57%	3 037 985
22. Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription	Rejetée	15 016 566	141 423	0.35%	40 724 387
23. Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes réservés à tout apporteur d'affaires spécialisé dans le secteur pharmaceutique/biotechnologique ayant signé un contrat d'apporteur d'affaires avec la Société et ayant assisté la Société dans le cadre de ses levées de fonds du premier trimestre 2017 et/ou toutes levées de fonds ultérieures	Approuvée	15 016 566	37 835 211	92.58%	3 030 599
24. Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes réservés aux membres du Conseil d'Administration de la Société et/ou de ses filiales, aux membres des comités rattachés au Conseil d'Administration de la Société et/ou de ses filiales, aux consultants de la Société et/ou de ses filiales bénéficiant d'un contrat ainsi qu'à tout apporteur d'affaires spécialisé dans le secteur pharmaceutique/biotechnologique ayant signé un contrat d'apporteur d'affaires avec la Société et ayant assisté la Société dans le cadre de ses levées de fonds du premier trimestre 2017 et/ou toutes levées de fonds ultérieures	Approuvée	15 016 566	37 838 718	92.59%	3 027 092
25. Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons d'émission d'actions réservés à personne dénommée	Approuvée	15 016 566	37 827 507	92.57%	3 038 303
26. Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions et par voie d'annulation d'actions ordinaires	Approuvée	15 016 566	37 838 718	92.59%	3 027 092
27. Pouvoirs pour formalités	Approuvée	15 016 566	40 864 410	100.00%	1 400

À propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement, dans les cancers, les maladies inflammatoires et les maladies du système nerveux central, en santé humaine et animale.

AB Science a développé en propre un portefeuille d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une nouvelle classe de molécules ciblées dont l'action consiste à modifier les voies de signalisation intracellulaire. La molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire en Europe et aux États-Unis et est développée dans 13 phases 3 chez l'homme, dans le cancer de la prostate métastatique, le cancer du pancréas métastatique, le cancer colorectal métastatique en rechute, le cancer de l'ovaire métastatique en rechute, le GIST, le mélanome métastatique exprimant la mutation c-Kit JM, le lymphome périphérique à cellule T en rechute, l'asthme sévère, la sclérose latérale amyotrophique, la maladie d'Alzheimer et la sclérose en plaques progressive. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : www.ab-science.com

Déclarations prospectives – AB Science

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par AB Science auprès de l'AMF, y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence d'AB Science enregistré auprès de l'AMF le 22 novembre 2016, sous le numéro R. 16-078. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science

Communication financière et relations presse

investors@ab-science.com